

bien dire les vers. Il étudiait sans cesse et, quoique fort jeune, son répertoire était déjà très-étendu. La troupe de Lyon ne pouvait que profiter sous l'influence d'un esprit vif et enthousiaste comme celui-là.

Nous n'avons pas retrouvé trace des pièces nouvelles qui furent jouées de 1746 à 1750. Cependant, le beau monde reprenait le chemin du théâtre et la direction faisait salle comble. Il était de bon ton d'arriver avec une escorte de valets de pied ; c'était une façon d'étaler sa fortune et ses quartiers de noblesse. Mais, comme ce public parasite occupait une place précieuse et causait du tumulte pendant les représentations, une ordonnance du duc de Villeroy, en date du 7 juin 1746, défendit aux gens de livrée d'entrer aux spectacles, sous peine de prison, et d'arracher les affiches desdits spectacles sous peine d'amende et de prison (1).

En 1748, le consulat, qui ne s'était guère montré prodigue jusqu'alors, se décida à accorder à la direction des spectacles une subvention annuelle de 5 mille livres (2). C'était encore bien mesquin ; toutefois, cette augmentation de crédit témoignait de l'importance que notre théâtre prenait de jour en jour.

Le carnaval de 1750 fut particulièrement brillant. L'Opéra donna chaque semaine quatre représentations et deux grands bals. On joua *Roland*, l'*Europe galante*, la *Provençale*, l'*Acte du Jaloux*, la *Chercheuse d'esprit*, l'*Amour saltimbanque* ; Mademoiselle Sélim remplit avec succès le rôle de Médée dans *Médée et Jason* et Mademoiselle Cartaud celui d'Iphigénie dans *Iphigénie en Tauri-*

---

(1) Jusqu'en 1790, les affiches du Grand-Théâtre commençaient ainsi : *Les Comédiens de Mgr le duc de Villeroy donneront aujourd'hui, etc.*

(2) Tablettes chronologiques.